

**Déclaration de
S.E. M. Georges Rebelo Pinto CHIKOTI
Secrétaire général de l'Organisation des États
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP),
à l'occasion du troisième anniversaire de l'OEACP
célébré le 5 avril 2023**

En ce jour, 5 avril, l'Organisation des États d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) célèbre son troisième anniversaire. À la suite de la ratification de son acte constitutif, l'Accord de Georgetown tel qu'amendé en 2019, le Groupe des États ACP d'alors est devenu l'OEACP le 5 avril 2020. L'OEACP est une organisation internationale à part entière, qui représente 79 États membres répartis sur trois continents, avec une population cumulée de 1,3 milliard de personnes. Son principal objectif consiste à promouvoir le multilatéralisme inclusif et un ordre mondial fondé sur des règles, et à favoriser des partenariats propices à la croissance et au développement durables.

L'année prochaine, cet événement sera célébré sur le thème « **Une OEACP résiliente, dynamique et innovante** ». Ce thème sera au cœur du discours annuel sur l'état de l'Organisation (SoRG) que je prononcerai le 6 juin 2023, lors de la célébration de la Journée commémorant la création de l'OEACP.

Pour la célébration, en ce jour, du troisième anniversaire de l'Organisation, je souhaite mettre en lumière trois de ses principales réalisations, à savoir :

- la clôture des négociations et le paraphe du nouvel Accord de partenariat avec l'Union européenne ;
- l'organisation réussie du 10^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'OEACP, qui s'est tenu à Luanda (République d'Angola) en 2022, l'adoption de la Déclaration de Luanda et le commencement du mandat du Président de la République d'Angola, S.E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, en qualité de Président du Sommet de l'OEACP ; et

- l'appui à la campagne réussie d'un de nos États membres, à savoir le Vanuatu, en faveur de l'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) sollicitant un avis consultatif de la Cour internationale de justice sur le changement climatique.

Lors du 10^e Sommet, les dirigeants de l'OEACP ont réaffirmé notre unité et notre solidarité, et réitéré l'engagement de l'Organisation en faveur de la réalisation des ODD et la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Afin de relever les défis interdépendants dans un monde très fragmenté, l'OEACP se focalisera sur plusieurs priorités clés tout au long de l'année à venir. Dans un contexte marqué par de grands défis géopolitiques ainsi que les effets de la Covid-19 et des guerres, l'Organisation attend avec intérêt la signature imminente du nouvel Accord de partenariat OEACP-UE, qui donnera une forte impulsion au partenariat existant, et permettra une coopération renforcée sur la scène internationale.

Le changement climatique requiert une action urgente, significative et transformationnelle de la part de tous. L'OEACP continuera d'explorer les opportunités en matière de gestion des risques associés au changement climatique, tout en améliorant les conditions de vie et l'avenir de nos citoyens. Les différentes réunions de la Conférence des parties (COP) ont suscité un certain optimisme, en particulier l'accord sur le financement des « pertes et dommages » subis par les pays vulnérables durement touchés par les catastrophes climatiques.

L'OEACP contribuera à la création de possibilités de coopération Sud-Sud, Nord-Sud, et Triangulaire afin de créer des possibilités mutuellement bénéfiques en matière de développement du commerce, des investissements et des infrastructures. À cet égard, le rôle et l'implication du secteur privé de tous les secteurs sont cruciaux.

L'OEACP s'attellera également à consolider la reprise socio-économique après la pandémie, et mettra l'accent sur la préparation à d'éventuelles pandémies.

En tant qu'organisation, l'OEACP contribuera à la promotion d'une véritable réforme des institutions de gouvernance mondiale, y compris le système financier mondial. Des possibilités justes et équitables en matière d'allégement de la dette et un financement concessionnel en faveur des pays en développement sont nécessaires, et contribueront dans une large mesure à pallier les inégalités systémiques qui amplifient les inégalités sociétales.

Les perspectives économiques mondiales sont peu rassurantes. De nombreuses régions du monde risquent d'être confrontées à une récession et à un ralentissement de l'activité économique à l'échelle mondiale. Il est également important de juguler l'aggravation des inégalités et la crise due au coût de la vie, qui touchent principalement les femmes, les filles et les jeunes. L'OEACP s'engage à honorer ses obligations à cet égard.

Pour conclure, je dirais que nous avons encore beaucoup à faire. Je remercie les dirigeants, les États membres et les régions de l'OEACP de leurs contributions et de leur engagement envers le renforcement de notre Organisation, et de faire l'OEACP une organisation toujours plus forte et plus pertinente d'année en année.

Ensemble, nous, les 79 membres, sommes plus forts !

—